



Union Départementale CGT
1, place de la Libération
93016 Bobigny cedex

☎ 01 48 96 36 37
@ contact@cgt93.fr
☎ 01 48 30 98 69

Communiqué

Contre la criminalisation de l'activité syndicale

Solidarité avec Gildo

Suite aux actions revendicatives contre la loi « Travail », de nombreux manifestants sont convoqués devant les tribunaux dont Gildo, agent territorial et militant de la CGT du syndicat « Plaine Commune ». Nous serons de nouveau à ses côtés pour son procès le 19 janvier à 9h devant la 24^{ème} chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans la criminalisation de l'action syndicale. Cela confirme nos craintes, renforcées depuis la promulgation de l'état d'urgence, sur le respect des libertés individuelles et collectives fondamentales. La longue liste des militants poursuivis en justice démontre que ces craintes sont plus que fondées.

Aucun citoyen attaché aux valeurs de la République ne peut accepter la criminalisation du mouvement social et de l'activité syndicale notamment à l'heure où la financiarisation de l'économie ne cesse de porter atteinte aux conditions de travail et d'emploi de la population tant en France qu'au niveau mondial. Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence.

Afin de permettre aux personnels de la Fonction publique territoriale de participer à cette initiative, la Fédération CGT des Services Publics dépose un préavis de grève de 0 à 24h pour la journée du 19 janvier 2017, couvrant l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale.

La CGT exige la relaxe des militants syndicaux poursuivis en justice dans le cadre de leur activité syndicale. La CGT revendique une loi d'amnistie concernant les condamnations pénales, les sanctions disciplinaires et l'arrêt des poursuites en cours, en relation avec les mouvements sociaux et l'activité syndicale et revendicative, survenus après le 17 mai 2002, date d'effet de la dernière loi d'amnistie.

L'UD, l'UL Saint-Denis et la Fédération
appellent à un
Rassemblement de soutien
Jeudi 19 janvier à partir de 8h30
Devant le tribunal de Paris, Métro Cité

Bobigny le, 12 janvier 2017.